

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022

1. Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Les juges du Tribunal cantonal sont désignés par le Grand Conseil pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préavis sur l'élection des juges cantonaux.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal avec le départ annoncé de deux juges, Isabelle Guisan et Éric Brandt, ayant fait valoir leurs droits à la retraite pour, respectivement, le 30 septembre 2018 et le 31 décembre 2018.

2. Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le mercredi 13 juin 2018 pour traiter de ce préavis, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée des député-e-s suivants : M. Philippe Jobin (Président) ; Mmes Anne Baehler Bech (Vice-présidente), Circé Fuchs, Valérie Induni ; MM. Jean-Luc Bezençon, Olivier Gfeller, Yvan Luccarini et Nicolas Suter. Jean-François Chapuisat était excusé pour cette séance.

La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par trois de ses quatre experts indépendants : MM. Olivier Feymond, Louis Gaillard et Philippe Richard. M. Luc Recordon était excusé pour cette séance.

3. Travail de la Commission de présentation

Suite à la communication et la lecture des deux démissions de ces juges devant le Grand Conseil, la commission a procédé à l'habituelle mise au concours des postes dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 4 mai 2018 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 2 juin 2018, deux personnes avaient déposé leurs dossiers auprès du secrétariat de la Commission de présentation.

Leurs motivations, leurs connaissances de l'environnement et leur vision de la justice ont été abordées avec soin. Leur vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. La durée des différents entretiens a avoisiné les quarante minutes. Ces auditions ont permis de cerner la personnalité des candidates, dont les qualités d'indépendance et de vision de la justice vaudoise ont été analysées avec toute l'attention requise.

4. Préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, les experts, après délibérations, ont rendu, à l'unanimité, deux préavis différenciés pour les deux candidates. Mme Dominique-Anne Kirchhofer a reçu un préavis négatif à l'unanimité des experts de la commission. Quant à Mme Viviane Durussel, celle-ci a reçu un préavis unanimement positif de la part des experts.

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ces derniers. Les commissaires ont été partagés sur le préavis à formuler. En effet, chaque candidate a des qualités personnelles indéniables, quoique différentes.

Ensuite, les commissaires ont apprécié, de manière différente, les qualités et le parcours de ces deux candidates selon leur vision et leur sensibilité politique. Au final, il en est ressorti que la commission a décidé à la majorité que les candidates bénéficiant d'un préavis positif sont :

- Mme Viviane Durussel
- Mme Dominique-Anne Kirchhofer

5. Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement, à la majorité, à l'élection de Viviane Durussel et Dominique-Anne Kirchhofer comme juges à 100 % au Tribunal cantonal pour la législature 2018-2022.

Les dossiers des candidates sont en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et sont à disposition des députés qui veulent les consulter. Ils seront également disponibles, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Echichens, le 18 juin 2018.

Le Président-rapporteur :
(signé) Philippe Jobin